

Discours du Sénégal

Paris, le 4 octobre 2012

Excellence, Monsieur le Représentant du Ministère des
Affaires Étrangères

Madame la Présidente de la Coalition pour les Produits
de Santé de la Reproduction

Mesdames, Messieurs les Partenaires au
développement,

Mesdames, Messieurs les Représentants des
Organisations membres de la Coalition

Mesdames, Messieurs les Représentants des
Organisations de la Société civile

Mesdames, Messieurs,

Chers participants,

Madame le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale,
le Professeur Awa Marie Coll SECK m'a fait l'honneur
et le privilège de me confier la mission combien
exaltante de transmettre aujourd'hui à l'auguste
assemblée que vous constituez, le message du Sénégal.

Elle m'a chargée également de vous dire combien elle
aurait souhaité prendre part à cette rencontre à laquelle
elle attache du prix, pour partager avec vous
l'expérience du Sénégal, qui est un membre de la
Coalition pour les Produits de Santé de la Reproduction.

Le Choix porté sur le Sénégal parmi les pays membres de la Coalition, pour prononcer le discours marquant l'ouverture de la Treizième Assemblée Générale de la Coalition pour les Produits de Santé de la Reproduction dont le thème cette année est intitulé : « les nouveaux horizons », nous honore à plus d'un titre.

C'est pour nous l'occasion d'exprimer notre sincère gratitude aux Autorités Françaises ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de la Coalition et d'adresser nos vives félicitations à Madame la Présidente de la Coalition pour la parfaite organisation cet événement.

Mesdames Messieurs,

Honorables invités,

Pour atteindre les Objectifs 4 et 5 et 6 du Millénaire pour le Développement (OMD), le Sénégal devra d'ici 2015, réduire la mortalité maternelle des trois quarts (de 401 pour 100.000 naissances vivantes à 122 pour 100.000 naissances vivantes) et la mortalité infanto juvénile des deux tiers (de 34,9 pour 1000 à 16 pour 1000), en mettant l'accent sur la mortalité néonatale qui représente près de 40% de la mortalité infantile.

Pour ce faire, le Sénégal a engagé plusieurs actions à travers son Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) dont la stratégie majeure porte sur la Santé de la Reproduction et vise à réduire la mortalité maternelle

et l'indice synthétique de fécondité encore à plus de 5 enfants par femmes.

Une des priorités demeure la couverture des besoins non satisfaits en planification familiale (PF) qui comme nous le savons tous permet de réduire de 20 à 30% les décès maternels et de 12 à 20% la mortalité infantile.

Au Sénégal, ces besoins non satisfaits en planification familiale (PF) restent encore très élevés puisqu'ils atteignent la barre des 32%.

C'est la raison pour laquelle, le Sénégal a fait le choix stratégique de faire de la Planification Familiale une priorité nationale en vue d'une réduction rapide de la mortalité maternelle et infantile et s'est fixé l'objectif ambitieux d'augmenter le Taux de Prévalence Contraceptive pour les femmes en union de 12 % en 2010 à 27 % en 2015.

Aussi, le Sénégal devra s'atteler à tout mettre en œuvre pour garantir la disponibilité permanente et en quantité suffisante de produits contraceptifs de qualité pour les populations Sénégalaises partout où elles se trouvent et quelque soient leur revenus.

Ceci est certes un défi majeur, mais pas insurmontable au regard des succès enregistrés récemment au Sénégal à travers la mise en œuvre d'initiatives et d'approches

innovantes visant à améliorer l’approvisionnement des produits contraceptifs.

Pour atteindre ses objectifs, le pays s’est doté d’un Plan d’action national autour duquel sont réunis l’ensemble des acteurs et partenaires du Sénégal impliqués dans la Planification Familiale dont nous saluons ici au passage l’engagement.

La disponibilité des produits est clairement établie comme l’un des piliers majeurs de ce plan d’action dont l’objectif stratégique s’associe à une augmentation très forte de la consommation de produits.

Force est de reconnaître cependant que, des efforts restent à faire pour mettre en place une chaîne logistique plus efficiente en mesure de rendre disponibles des produits contraceptifs de qualité partout et pour tous. En effet, d’importantes ruptures de stocks affectent encore les points de prestations de services et découragent les éventuelles utilisatrices qui n’ont pas toujours la possibilité de choisir obtenir et utiliser les produits contraceptifs lorsqu’elles en ont besoin.

Il y a quelques années, le taux de rupture de stocks pour les injectables variait entre 25 et 45 % dans les villes clés ; il en était de même pour les implants, où les ruptures de stocks pouvaient atteindre 80 % dans le

secteur public. Cette situation bien que réduite n'est pas totalement contrôlée à ce jour.

L'analyse des causes de ruptures de stock montre que 40% des cas sont liés à des problèmes d'approvisionnement nationaux tandis que 60% sont liés à des insuffisances de la chaîne logistique entre le niveau central et les points de prestations.

Le système d'approvisionnement traditionnel à travers la réquisition a montré ses limites, les quantités de produits commandées par les points de prestations de services ne sont pas dans la majorité des cas en adéquation avec les besoins réels des populations et sont souvent à l'origine de ruptures de stock prolongées.

Un effort coordonné et transversal a été entrepris par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale sur l'ensemble de la chaîne pour garantir la disponibilité des produits.

Au niveau central, Pour une meilleure gestion des flux de produits dans le pays, la gestion des produits contraceptifs a été intégrée au circuit des médicaments essentiels à travers un protocole d'accord entre le Ministère de la santé et la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement qui est chargée d'en assurer la distribution aux 11 pharmacies régionales que comptent

le pays. Force est de reconnaître que si cette intégration a permis d'améliorer de manière significative la gestion et la disponibilité des produits au niveau régional, il reste que la disponibilité permanente des produits au niveau périphérique demeure une préoccupation pour le Ministère de la Santé

Par ailleurs, un Comité national de sécurisation des produits a été créé. Ce comité regroupe les acteurs clés du gouvernement ainsi que l'ensemble des partenaires du Sénégal impliqués dans la Planification Familiale. Ce comité se réunit à fréquence mensuelle.

Des analyses des états consolidés des stocks nationaux et de leur évolution sont préparées pour les comités tandis que l'utilisation de l'outil « Reality Check » permet une amélioration importante de la qualité des prévisions.

Au final, la qualité de l'estimation des besoins nationaux et de la coordination de leur approvisionnement est significativement améliorée.

Egalement, l'outil « Channel » a été introduit au sein des 14 régions du pays afin d'améliorer la qualité de l'information concernant l'état des stocks et la validité des produits.

Cet outil a notamment démontré son utilité pour identifier les déséquilibres entre maillons de la chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, grâce à l'utilisation du logiciel Channel il nous a été donné d'observer des situations de sur stockage de certains produits au niveau régional ou intermédiaire (district) tandis que les produits étaient en rupture de stock dans les points de prestation de service.

C'est l'occasion pour nous de saluer l'engagement de nos partenaires grâce auxquels ces outils je veux nommer le Reality check et le Channel ont été mis gracieusement à la disposition du Sénégal.

Par ailleurs, afin de mettre un terme aux ruptures de stock au niveau périphérique et rétablir les équilibres, un système poussé, encore appelé « Informed Push Model », a été testé récemment au Sénégal en collaboration avec des partenaires à travers un projet pilote de démonstration dans les districts de Pikine, en février 2012 et de Kaolack, en avril 2012.

Ce modèle à travers lequel les produits sont poussés directement du niveau régional au point de prestation retire la charge de la gestion des approvisionnements au personnel médical souvent surchargé par les activités

quotidiennes pour l'attribuer à un opérateur logistique dédié pour la circonstance.

Un projet d'intégration des contraceptifs dans le circuit de distribution de l'entrepôt mobile des vaccins a également été testé dans la Région de Saint-Louis à partir de mars 2012.

Les résultats enregistrés par la mise en œuvre du push model sont tout à fait remarquables et forts encourageants pour le Sénégal.

On estime en effet qu'une augmentation du Taux de Prévalence Contraceptive de près de 6 points en 6 mois a été réalisée à Pikine grâce à l'action couplée de l'amélioration de la qualité de service et de la disponibilité des produits.

A Kaolack, près d'un point de taux de prévalence contraceptive a été capturé en 4 mois, porté quasi-uniquement par la disponibilité des produits.

Au-delà de l'élimination des ruptures de stocks, deux bénéfices sont également observés :

- Le premier, une incitation accrue du personnel médical à accepter la vente symbolique des produits de la Planification Familiale dans le cadre de l'initiative de Bamako. En effet, la simplification de

la logistique et la mise à disposition garantie des produits facilite et encourage l'action pour la vente des produits.

- Le second bénéfice est une amélioration forte du système de pilotage de la performance du programme de santé. Une information de meilleure qualité, cohérente et disponible à fréquence régulière est collectée. La compréhension et la prise de décision à tous les niveaux du système de santé en sont améliorées.

Un plan de mise à l'échelle national est lancé afin de réaliser une couverture de l'ensemble des régions d'ici à la fin 2013.

En parallèle, des intérêts pour l'intégration d'autres programmes de santé à ce modèle d'approvisionnement sont exprimés et une réflexion est en cours dans ce sens. Cette intégration ne saurait se faire sans l'implication de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement dont le rôle central dans l'approvisionnement, le stockage et la distribution de l'ensemble des produits et médicaments essentiels y compris ceux des programmes de santé ne saurait être occultée. La pérennisation de ce schéma de distribution est à ce prix.

L'ensemble de ces efforts reflète toute l'importance de la disponibilité des produits de la Planification Familiale pour le gouvernement du Sénégal.

Il y a lieu de souligner également de l'impact des actions conjuguées des partenaires pour améliorer l'accès à des services de planification familiale de qualité notamment à travers les activités avancées encore appelées « outreach ».

C'est l'occasion pour nous encore une fois de remercier tous les partenaires du Sénégal grâce à l'appui et au soutien desquels nous avons pu réaliser nos ambitions.

Mesdames, Messieurs,

Notre engagement et notre expérience nous permettent aujourd'hui de croire en la capacité de réaliser des résultats forts et durables pour l'émergence de familles en meilleure santé et la construction d'un Sénégal plus fort.

Je vous remercie de votre aimable attention

Dr Annette SECK NDIAYE

*Directeur de la Pharmacie Nationale
d'Approvisionnement*